



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carburants

Question écrite n° 20884

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire sur le prix du carburant. Il semblerait en effet que les hausses du prix du baril de pétrole brut se répercutent plus vite sur le prix du carburant à la pompe qu'une baisse, ainsi que l'indique une étude récente de l'INSEE. Or, depuis le 1er janvier 2003, le prix du baril a baissé. Par conséquent, il demande au ministre s'il est envisageable de voir le prix du carburant à la pompe baisser. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

Durant le premier semestre 2003, le cours du baril de Brent daté, pétrole brut de référence de la zone Europe, a en effet baissé de 3,53 dollars par baril, soit 3,55 centimes d'euro par litre. A cette même période, les prix de vente à la pompe des deux carburants les plus consommés, à savoir le supercarburant sans plomb 95 et le gazole, ont également enregistré des baisses très significatives de 6,38 et 6,48 centimes d'euro par litre. Les moyennes mensuelles des prix de vente à la pompe constatées au mois de juin 2003 sont les plus faibles enregistrées depuis février 2002 en ce qui concerne le supercarburant sans plomb 95, et depuis juillet 2002 en ce qui concerne le gazole.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20884

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5059

Réponse publiée le : 4 août 2003, page 6204